

Compte-rendu de la Réunion référents de quartier 2022 - 21 Juin

Présents : Marcel Touron - Tatiana Rumeau - Karima Cherifi - Emmanuelle Vaqué - Thierry Bourgade - Christian Pallares - Marie José Esteva

Excusés : Marie Claude Périer - Gérard Grès - Christian Escafre

1 / Accueil de Marcel et Karima qui jusqu'ici n'avaient pas pu venir aux réunions et le tour de table de présentation des participants à la réunion.

2 / Analyse du tableau du suivi des actions menées, au regard des observations apportées par chaque référent lors de dernières réunions et recueil des nouvelles sollicitations.

Lotissement de la Llongue : pas d'observation; hormis le problème déjà signalé de la vitesse excessive des voitures descendant de Dorres.

Réponse : Mr le Maire en a informé le responsable du département.

Vieux Villeneuve : Mme Périer nous a indiqué qu'il n'y avait pas d'observation.

Marinouses :

- La mise en place d'un miroir à la sortie des bleuets ainsi que des chicane provisoires sur les Lupins, seront posés dans les jours à venir, pour tenter de ralentir les voitures. Une évaluation sera faite avec l'appui des habitants.

Au regard des observations faites par Gérard Grès à la dernière réunion il a été fait :

- élagage de l'arbre sur le chemin rural du moutier
- mise en place d'un nouveau panneau de limitation de vitesse à 30, l'ancien étant trop vieux
- la poubelle cassée et la mise en place d'un nouveau container a été demandé à la com com, à vérifier avec Gérard si cela a été suivi des faits.

Reste en suspend :

- L'escalier en rondins entre les Myosotis et les Lupins. Il devrait être fait cet hiver
- Les trottoirs de tout le lotissement qui ne sont pas terminés

Lotissement St Martin

- La référente de quartier, au nom des habitants, remercie le service technique et la mairie pour le travail d'élagage fait sur les chemins communaux du lotissement

Observations

- Il est rapporté que certains habitants souhaiteraient que l'éclairage public reste plus longtemps allumé.

Réponse :

Il est rappelé qu'à partir du 23 juin jusqu'à la rentrée scolaire il sera éteint à 24 h;

que lors des fêtes programmées il sera également prolongé;

que cette action a permis de faire des économies sur le budget communal;

que si cette action ne fait pas l'unanimité, elle est toutefois appréciée par le plus grand nombre.

- Au niveau de la sortie nord du lotissement, vers la piste de St Martin il y a un regard très profond qui représente un danger pour les passants.

Réponse : Ce problème sera réglé au plus vite.

- Problème de téléphonie sur le quartier
Réponse : Le dossier compliqué et difficile est toujours en cours, Mr le maire en expose les avancées.

Part petite

Les habitants du quartier, dans l'ensemble, remercient le service technique pour les travaux et entretien engagés

Les actions mises en place depuis la dernière réunion:

- création de passages piétons
- mise en place d'une main courante sur le chemin en terre à droite du pont
- panneau "eau non potable" mis au niveau des abreuvoirs
- action corrective de l'éleveur concernant les clôtures mises sur le domaine public.

Observations recueillies

- Mauvaise téléphonie sur le quartier / même réponse que pour le lotissement St Martin
- Le problème de la départementale (vitesse - trottoir)

Cette observation est récurrente.

Ce problème a été signalé au responsable départemental des routes départementales et vu sur le terrain avec Mr le maire. Un des moyens serait de mettre des plateaux ralentisseurs (seul moyen réglementaire autorisé) à la charge de la commune, ce qui représente un coût important.

- La filature
Réponse : le dossier est en cours, des devis ont été demandés pour refaire la roue à aube et les toits, des demandes de subventions ont été faites.
- Chemin de la aballenosa inondé :
Réponse : tout ce chemin jusqu'à la chapelle St Martin sera nettoyé prochainement par le chantier d'insertion et les ruisseaux de la partie inondée seront curés.
- De grosses pierres sont tombées dans le fossé en amont de cal xandera
réponse : elles seront enlevées au plus vite
- Questionnement concernant la micro centrale a été évoqué.
Réponse: même si un article dans le journal et dans le bulletin ont déjà présenté le projet, une réunion publique de la SHEM aura lieu après le 14 juillet présentant le projet ainsi que le financement participatif envisagé.
- Le canal de LLivia: la prise d'eau du canal de Llivia ne doit surtout pas être touchée, ni modifiée, le débit étant réglementé depuis le traité des Pyrénées. Pour autant, il est mesuré que des fuites importantes inondent certains terrains jouxtant le canal, causées par des jointures défailantes du cuvelage. Aussi des travaux sont envisagés avec LLivia et des subventions européennes sont demandées.
- Demande d'élagage supplémentaire sur certains arbres privés. Même si les techniciens ont assuré l'année dernière certains élagages pour pallier au plus pressé et laisser le passage aux véhicules, cette démarche ne relève pas des services de la mairie. C'est à chaque propriétaire d'assurer l'entretien des arbres et haies pour maintenir le libre passage des piétons et des voitures. Aussi, un courrier sera envoyé aux propriétaires concernés.
- Des odeurs désagréables au niveau des poubelles
Réponse : nous espérons que les nouvelles installations faites courant 2023 (Molok enterrés) pallieront ces inconvénients